



Commune de La Pesse

Département du Jura
Arrondissement de Saint-Claude
Canton de Coteaux du Lizon

LISTE DES DÉLIBÉRATION

Conseil Municipal du mardi 16 décembre 2025 - 20h00

Etaient présents : Claude MERCIER, Julien CARNOT, Marie-Anne LE METAYER, Anthony HAREL, Audrey GRANDCLEMENT, Caroline AUGE-CHEVASSUS, Sandrine GIROD (arrivée à 20h05), Jean-Christophe LEONARD, Grégoire JUBERT

Absent excusé : Benjamin SEVESSAND

Secrétaire de séance : Julien CARNOT

Numéro	Objet	Résumé	Décision
056/2025	Budget Principal - 413 : Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026	Des dépenses d'investissement sont autorisées avant le vote du budget primitif 2026 dans la limite du quart des crédits inscrits en 2025, soit : 20-Immobilisations incorporelles 28 225 €, 21-Immobilisations corporelles 36 630 €, 23-Travaux en cours 410 600 €, 273 - Autres immobilisations financières 2 025 €	9 voix Pour
057/2025	Budget Principal - 413 : DM n°04/2025 Augmentation de crédits pour l'intégration des dépenses d'études du projet Centre Village au chapitre 041 – Opérations patrimoniales	Les études du projet Centre Village sont à intégrer au patrimoine, ce qui rend leur coût éligible au FCTVA. Recettes 2031/041 Frais d'études + 136 000.00 € Recettes 2033/041 Frais d'insertion + 2 000.00 € Dépenses 2313/041 Constructions + 138 000 €	9 voix Pour
058/2025	AABLCC : Demande de subvention communale 2026	Les élus soutiennent les actions menées par l'association et renouvelle la subvention pour 2026 de 300 €. Les crédits seront inscrits au budget primitif 2026.	9 voix Pour
059/2025	Budget annexe Assainissement 966 : Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026	Les montants autorisés sont les suivants : 21-Immobilisations corporelles 950 €, 23-Travaux en cours 8 500 €	9 voix Pour
060/2025	Budget annexe Assainissement 966 : Décision modificative n°2 : Virement de crédits pour l'achat d'une crêpine pour le silo de la STEP	Cette dépense n'ayant pas été prévue au budget 2025, des crédits doivent être virés du chapitre 23-Travaux en cours au chapitre 21-Immobilisations corporelles, soit : Dépenses 2315/23 Installations, matériels et outillages techniques - 3 800.00 € Dépenses 21562/21 Matériel spécifique + 3 800.00 €	9 voix Pour
061/2025	Budget annexe Assainissement 966 : Agence de l'Eau : Contre-valeur de la redevance Performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026	Suite à la réforme des redevances de l'Agence de l'Eau, la commune doit fixer chaque année le supplément de prix (contre-valeur) pour le calcul de la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif. Le taux voté par l'Agence de l'Eau pour 2026 est de 0,09€/m ³ , le coefficient de modulation de la STEP a été calculé à 0,6. La multiplication des 2 données donne la contre-valeur de 0,054 € HT/m ³ . Ce supplément sera facturé aux abonnés en 2026 selon les m ³ consommés.	9 voix Pour
062/2025	Travaux Centre Village : Réactualisation du plan de financement et autorisation de solliciter un emprunt	Suite au notification de subventions de l'Agence de l'Eau (18 270 € sur le lot Aménagements extérieurs) et du Département (178 515 €), le plan de financement peut être réactualisé pour solliciter le fond LEADER, qui se positionne en dernier (300 000 € sollicités) et les organismes prêteurs.	9 voix Pour